

Communiqué de presse

23 février 2023

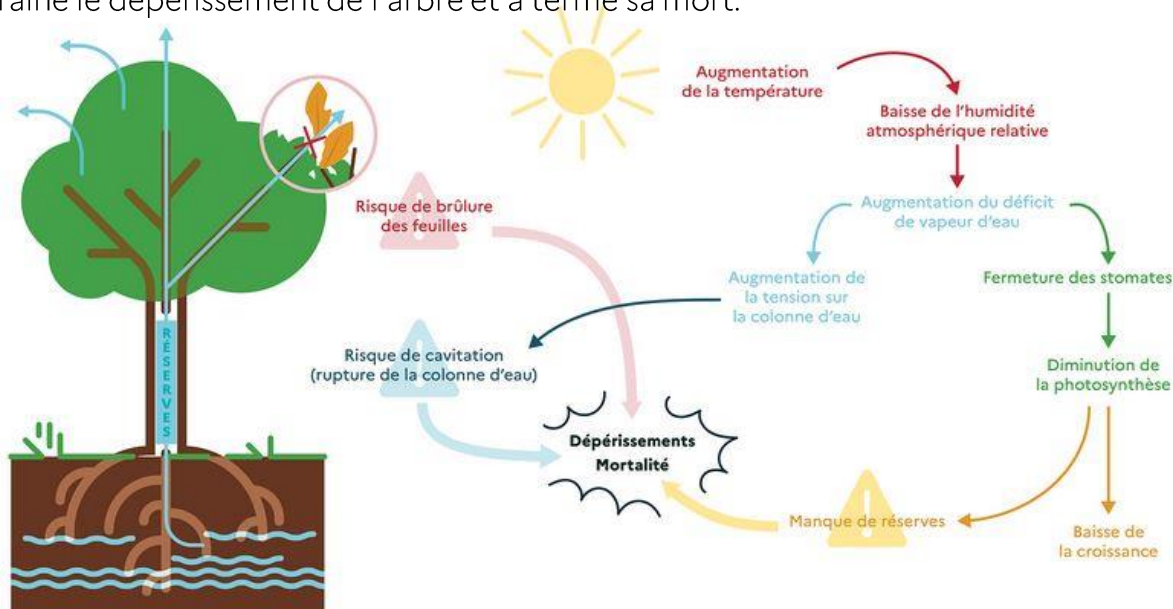
LES SAPINS MEURENT SUR LE PLATEAU DE SAULT, QUE FAIRE ?

Les sapinières de la Haute Vallée de l'Aude souffrent de dépérissement, en particulier sur le plateau de Sault et ses contreforts audois et ariégeois. Une situation identifiée dès 2003 qui s'accroît et préoccupe les forestiers de l'ONF qui mettent en place un plan d'actions de prévention avec l'appui de l'association des communes forestières de l'Aude.

Une première crise avait eu lieu après la sécheresse de 2003 qui avait conduit à l'exploitation de **60 000 m³ de bois morts**. Une placette d'observation des arbres et de leur environnement avait alors été mise en place par [le Réseau national de suivi à long terme des écosystèmes forestiers](#) (RENECOFOR) pour mesurer et surveiller le phénomène. Ce dispositif de suivi a permis d'alerter en 2022 sur la situation très préoccupante du niveau de réserve en eau du sol. Alors que le taux d'humidité du sol à 70 cm de profondeur était de 20% lors des premiers dépérissements en 2003, celui-ci est descendu à 0% en 2022. Des signes de dépérissements qui se manifestent par un rougissement des sapins ont été observés dès l'automne 2022. Ceci fait craindre une mortalité très importante ce printemps au moment de la montée de sève.

Le manque d'eau, un risque réel pour les arbres

Quand le besoin en eau de l'arbre est trop élevé par rapport à l'eau disponible dans le sol et que les stomates des feuilles (sortes de « pores » qui permettent les échanges gazeux) ne sont pas totalement fermés, des bulles d'air se forment dans les vaisseaux de l'arbre et empêchent la conduction de l'eau, créant une embolie que l'on appelle cavitation et qui entraîne le dépérissement de l'arbre et à terme sa mort.



Des dégâts importants pour les arbres qui vont s'accroître

A ce jour, plus de 1 100 ha de forêt sont déjà concernés par ce phénomène qui touche de nombreuses forêts publiques.

Dans ces massifs forestiers, on trouve déjà une proportion variable d'arbres morts, mais de nombreux autres sont dépérissants avec une accentuation du phénomène attendue au printemps.



Depuis décembre 2022, un inventaire sanitaire des sapinières est en cours afin de recenser les dépérissements, suivre le phénomène sur le long terme et dénombrer les arbres morts récoltables pour organiser leur commercialisation.

La sécurité avant tout

La priorité est la mise en sécurité des biens et des personnes. Il s'agit pour cela d'identifier les sites fréquentés par le public (routes publiques, pistes, aires d'accueil, chemins, ...) présentant un risque de chutes de branches ou d'arbres morts. Une information sera faite avec possibilité de fermeture des routes voir du massif et l'exploitation des arbres dangereux.

Commercialiser les bois morts récoltables

Les bois récoltés seront commercialisés dans les scieries locales par le biais de consultations informatiques périodiques ou par le biais de contrats d'approvisionnements. L'exploitation se fera dans le respect des dates d'intervention fixées par les clauses environnementales, notamment en faveur du Grand Tétrard, avec un encadrement strict de la circulation des engins pour la protection des sols.

Le renouvellement de nos forêts

Afin de maintenir une ambiance forestière, tous les arbres ne seront pas récoltés. Ceux qui ne sont pas entièrement rouges seront laissés sur pied, dans l'espoir que certains plus résistants que d'autres, assurent le renouvellement des zones sinistrées, en transmettant leur caractère frugal à leur descendance. Les arbres morts qui seront laissés sur le sol seront précieux car ils constitueront le terreau de la forêt résiliente de demain.

« Nos forêts vont changer. L'avenir se joue avec la régénération naturelle du sapin et de toutes les autres essences qui accompagneront le renouvellement »

Contacts :

Stéphane Villarubias, directeur de l'agence Ariège/Aude/Pyrénées-Orientales
06 24 97 70 86



Contacts presse
Claire Vignon
Claire.vignon@onf.fr
Tél. 06 11 13 15 01

ONF – Direction territoriale Midi-Méditerranée